



RAPPORT DU JURY

Filière : Ingénieurs et techniciens de recherche et formation

Concours : Assistants ingénieurs – Concours interne

Emploi-type : Assistant-e en gestion financière et comptable

BAP : J

Session : 2020

I - La composition du jury

Sont nommés membres du jury d'admission du concours interne d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire AGENCE NATIONALE RECHERCHE, au titre de l'année 2020 :

Madame GARNIER Martine, responsable de département scientifique, présidente, Agence nationale de la recherche, Paris.

Monsieur YOUSFI Cherif, directeur du conventionnement et du financement, vice-président, Agence nationale de la recherche, Paris.

Madame PIAZZA Beatrice, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame DEVEZE-DELAUNAY Stéphanie, ingénieure de recherche de 1ère classe, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Paris.

Monsieur SERRE Jean-François, adjoint au directeur des ressources humaines, Agence nationale de la recherche, Paris.

II - L'épreuve d'admission

L'épreuve d'admission consiste en un entretien sur dossier de candidature (Curriculum Vitae + Lettre de motivation).

L'épreuve orale a été précédée d'une réunion de prise de connaissance par les membres du jury des dossiers des candidats admissibles.

Cette unique épreuve orale est d'une durée de 30 minutes.

Dans un premier temps, le candidat présente un exposé pendant 5 minutes maximum sur son parcours professionnel.

Dans un deuxième temps, le candidat est interrogé par le jury qui apprécie ses connaissances, sa motivation et son aptitude à exercer les missions de l'emploi-type visé par le concours.

De manière spécifique, cette épreuve orale entend évaluer la formation et les acquis de l'expérience des candidats.

Les membres du jury ont été attentifs à poser des questions de nature variée, que ce soit des questions permettant d'évaluer les connaissances du métier, des questions plus transversales sur la fonction publique et l'environnement de la recherche et formation, des questions liées au parcours du candidat ou encore des questions permettant d'évaluer le potentiel et les facultés du candidat en matière d'autonomie et d'organisation du travail.

Les notes se répartissent comme suit :

- candidat 1 : 11/20
- candidat 2 : 12/20
- candidat 3 : 14,5/20
- candidat 4 : 19/20

L'exposé est l'occasion pour le candidat de valoriser un parcours et de faire la preuve d'une réelle motivation à intégrer le corps des « Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation » (ITRF).

L'épreuve de présentation était de qualité très variable selon les candidates. La structuration de l'exposé était excellente pour une candidate, assez satisfaisante pour une autre mais manquait de clarté pour les deux autres candidates. Deux candidates manquaient d'assurance et s'étaient manifestement insuffisamment préparées.

En ce qui concerne les compétences techniques et les connaissances métiers, des lacunes importantes ont été relevées pour deux candidates, y compris sur des notions de base. Parmi les deux autres candidates, l'une a fait montre de connaissances assez satisfaisantes et l'autre candidate d'un excellent niveau de réponse.

Concernant la capacité à argumenter et à développer les réponses, seule une candidate a montré des aptitudes conformes au niveau attendu d'un assistant ingénieur.

Quant aux connaissances sur la fonction publique et l'environnement institutionnel, la qualité des réponses était variable :

- de très bon niveau pour une candidate ;
- de niveau moyen pour une candidate ;
- en deçà du niveau attendu pour deux candidates ;

Dans la présentation de l'expérience, les aptitudes relationnelles et la manière de servir ont été appréciées afin d'évaluer la capacité des candidats à s'intégrer dans l'environnement professionnel.

Le président du jury remercie les organisateurs et les membres du jury de leur disponibilité et de leur implication qui a permis un bon déroulement des épreuves.

Le 9 octobre 2020, après délibération, le jury a fixé le seuil d'admission et a arrêté la liste des candidats définitivement admis.

L'ANR avait ouvert 1 poste au titre de l'emploi-type « Assistant-e en gestion financière et comptable » qui a fait l'objet d'une candidature déclarée admissible.

Sur les 4 candidates auditionnées, le seuil fixé a permis d'en retenir 1.

Fait à Paris le 12 octobre 2020,

La présidente du jury

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Martine GARNIER